



Programme AVOT OUBANIM

Vayétsé 5784



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Chapitre 29, versets 7 et 8

PARACHA

La Torah nous raconte que lorsque Ya'acov Avinou est arrivé à Haran, il a rencontré des bergers réunis autour d'un puits, et le troupeau était assis tranquillement, loin des endroits de pâturage.

Il leur a dit : "Voici qu'il fait encore grand jour.
Ce n'est pas le moment de réunir le troupeau."

Ils lui ont répondu qu'ils attendaient que tous les bergers se réunissent, pour retirer la **lourde pierre qui bouchait le puits**.

Rachi a expliqué qu'il y avait un double reproche dans les paroles de Ya'acov. Il leur a dit : "Soit vous êtes payés à la journée, vous devez continuer à travailler, car il fait encore grand jour. Sinon, vous **volez votre patron**. Soit les troupeaux vous appartiennent, et il n'y a donc pas de problème de vol. Mais c'est du

gâchis de réunir si tôt le troupeau. Il faut le laisser paître et se nourrir tranquillement."

Cette intervention de Ya'acov Avinou nous laisse pantois. Comment un étranger qui vient d'arriver dans un endroit peut se permettre d'y faire un **reproche si cinglant ?!**

Lorsque Loth avait reproché aux gens de Sodome leur attitude envers les invités, les gens de Sodome se sont exclamés : "Tu viens à peine d'arriver, et tu veux déjà commencer à nous juger ?!"

Plus généralement, c'est la réaction que chacun

Suite page suivante



PARACHA SUITE

pourrait avoir envers un étranger qui se permet de le critiquer : **qui es-tu pour me juger ?!**

Or là, Ya'acov ne se retient pas de critiquer. Et, encore plus étonnant, les bergers lui expliquent gentiment que c'était une pause, le temps de donner à boire au troupeau et de le ramener dans le pré... Comment est-ce possible ?!

Le Rav de Poniovitch explique que, dans le *Passouk* précédent, nous voyons qu'avant de reprocher quoi

que ce soit aux bergers, Ya'acov *Avinou* les a salué en leur disant : "Mes frères, d'où êtes-vous ?" Il avait alors, probablement, un grand sourire et une voix douce. Et c'est cette **attitude d'amitié et de fraternité** qui lui a permis de trouver grâce aux yeux des bergers. Ils se sont sentis aimés par lui, et ont donc pu écouter ce qu'il leur a dit.

Avant de dire le moindre reproche à quelqu'un, il faut lui montrer qu'on l'aime, pour qu'il voit que le **but du reproche n'est pas de le rabaisser** mais, au contraire, de l'aider.

HALAKHA

Choul'han 'Aroukh, chapitre 108, Halakha 11



Le *Choul'han 'Aroukh* écrit que celui qui, pendant Chabbath, s'est trompé et a dit *Min'ha* de la semaine au lieu de *Min'ha* de Chabbath fera **deux 'Amidot** à la sortie de Chabbath. La **première sera celle de Motsaé Chabbath**, avec le paragraphe de *Ata 'Honantanou*. Et la deuxième sera la même *'Amida* mais sans ce paragraphe, et son but sera de rattraper la *'Amida* de *Min'ha* de Chabbath qui n'a pas été faite.

Le *Michna Beroura* dit qu'en fait, ce cas fait l'objet d'une discussion.

Selon les *Tossafot*, la *'Amida* n'aura pas à être rattrapée (puisque, de tout façon, si on dit une deuxième fois la *'Amida* d'après Chabbath, on n'y mentionne pas non plus le Chabbath). Mais d'après les Sages de Provence, il faudra la rattraper (car, d'après eux, dire

pendant Chabbath une *'Amida* dans laquelle on n'a pas mentionné ce jour équivaut à n'avoir pas prié).

Le *Choul'han 'Aroukh* tranche qu'il faudra **rattraper cette 'Amida en tant que prière de Nédava** (c'est-à-dire pas une prière obligatoire, mais une prière qu'on offre à Hachem).

Le *Choul'han 'Aroukh* dit qu'il en va de même pour celui qui n'a pas dit *Ya'alé Véyavo* à *Min'ha* de *Roch 'Hodech*, lorsque ce jour est suivi d'un jour qui n'est pas *Roch 'Hodech* (car lorsqu'il est suivi d'un deuxième jour de *Roch 'Hodech*, les *Tossafot* ET les Sages de Provence sont d'accord qu'il faudra dire deux *'Amida* de *'Arvit* avec *Ya'alé Véyavo* : la première en tant que *'Amida* de *'Arvit* et la seconde en tant que *'Amida* de rattrapage).



MICHNA

Dans cette Michna, Rabbi 'Hanania ben 'Hakhinaï dit : "Celui qui est réveillé la nuit, celui qui marche en chemin tout seul, et celui qui tourne son cœur vers des vanités **met en danger** son âme, et est responsable de ce qu'il lui arrivera."

Rabbi 'Hanania ben 'Hakhinaï fait partie des dix *Rabbanim* qui ont été assassinés par les Romains (il avait alors 95 ans). C'était l'un des plus grands élèves de Rabbi 'Akiva. Il vient nous mettre en garde sur trois dangers qui peuvent guetter un être humain :

1. Rester éveillé toute la nuit

Lorsqu'on ne dort pas suffisamment, cela entraîne des **problèmes de santé**. Et on est **responsable de cette dégradation**.

2. S'engager tout seul dans un chemin

Il se met en danger car certains individus malveillants **guettent leur proie le long des chemins**, et s'abattent sur les individus isolés.

3. Ne rien faire

Celui qui ne fait rien (ni étudier la Torah, ni travailler, ni s'occuper de quelque manière que ce soit) en viendra à la **dépression**.

Car son cœur est vide, et ses pensées s'ennuient. Et cette situation, surtout si elle se prolonge, n'est évidemment pas bonne.

La *Michna* nous prévient que même si notre niveau de confiance en Hachem est très élevé, nous ne devons **pas nous mettre en danger**.

Les trois exemples cités sont les cas les plus fréquents. Mais ce principe s'applique à tout type de danger, mental ou physique (exemple : excès de sucre, cigarette etc...).

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce Passouk, le roi Chlomo déclare : "Ne rajoute pas sur Ses paroles (les paroles d'Hachem), de peur qu'Il prouvera contre toi, et tu te trouveras être un menteur."

Rachi explique : "Si tu te permets d'ajouter sur les paroles d'Hachem, tu en viendras à **commettre une faute à cause de cet ajout**. Et Hachem prouvera que tu t'es trompé et que tu as menti. A fortiori si tu te permets de **retrancher sur Sa parole**."

Et effectivement, le *Métsoudat David* nous dit : "Puisque le verset précédent nous a dit que la **parole d'Hachem est pure, sans aucune erreur**, n'y ajoute rien. Et, a fortiori, n'y enlève rien".

Le *Ralbag* aussi dit : "N'ajoute rien aux paroles d'Hachem. Contente-toi de **réfléchir à leur sens**. Car si tu te permets d'y ajouter des choses (comme si elles n'étaient pas parfaites), tu te permettras d'y enlever des choses, et ce sera alors du mensonge."

Le *Malbim* dit : "N'ajoute pas aux paroles d'Hachem des éléments provenant de ton intelligence. De peur qu'Hachem te **montre ton ignorance**, non seulement en ce qui concerne Sa parole, mais même en ce qui te concerne (ta création, le fonctionnement de ton corps, comment ton âme y est attachée...), et qu'on voit alors qu'il n'y avait que **mensonge, invention et vanité dans**

la réflexion sous laquelle tu t'es abrité."

En hébreu, le mot "mensonge" se dit soit *Chékèr*, soit *Kazav*. Et le texte utilise ici "*Kazav*", qui désigne un **mensonge encore plus grossier** que le *Chékèr*. Le *Chékèr* a une certaine assise, alors que le *Kazav* n'est **pas du tout fondé**.

Le *Passouk* mentionné plus haut indique donc que lorsqu'on se permet d'ajouter à la parole d'Hachem, il ne **reste rien de la réflexion** qui nous a menés à cela. Car elle était totalement fausse.

Le *Even 'Ézra* va encore un peu plus loin, en disant : "Si tu te permets d'ajouter à la parole d'Hachem, tu en viendras à **transgresser des interdictions**. Mais en plus, tu seras considéré comme un menteur par les gens, qui ne pourront plus te faire confiance du fait de tout ce que tu inventes".

Le roi Chlomo nous rappelle donc l'importance de rester **fidèles à la parole d'Hachem et d'y réfléchir**, au lieu de vouloir la déformer comme bon nous semble.



CHOFTIM PROPHÈTES

Guid'on et son aide de camp se sont approchés des sentinelles qui gardaient le camp de Midian. Et ils ont entendu l'un des soldats raconter à son ami un **rêve qu'il a eu la nuit précédente**.

Une galette de pain d'orge s'est mise à rouler, et a traversé tout le camp de Midian. Elle est arrivée jusqu'à la tente, et l'a heurtée. **La tente est tombée, et s'est entièrement renversée.** (Rachi explique que cette galette était d'orge pour rappeler le mérite de l'orge qu'on offrait à *Pessa'h* au *Beth Hamikdash*).

L'ami lui a répondu que ce rêve signifiait forcément qu'Hachem allait accorder à Guid'on la victoire contre Midian. Car comment une simple galette pourrait-elle renverser les tentes de Midian ?

Cela prouve que Guid'on et son armée, aussi faibles soient-ils, vont **remporter la victoire contre l'armée de Midian**, nombreuse et forte.

Guid'on est alors retourné au camp d'Israël, et a crié : "Que tout le monde se lève ! Car Hachem a livré entre vos mains le camp de Midian."

Il a séparé en **trois groupes les 300 hommes qu'il avait, et a donné un Chofar** à chacun d'eux. Chacun a aussi pris une cruche vide, et une torche allumée qu'il a placée à l'intérieur de la cruche. Et il leur a dit :

"Chacun de vous devra observer ce que je ferai, et faire la même chose. Je vais maintenant à l'extrémité du camp de Midian. Lorsque je sonnerai du *Chofar* avec les hommes qui sont à côté de moi, vous sonnerez tous ensemble du *Chofar*, tout autour du camp de Midian. Et vous crierez : **"Pour D.ieu et pour Guid'on !"** (Les commentateurs expliquent : "La victoire nous viendra de D.ieu. Il nous l'accordera par l'intermédiaire de Guid'on.")

Guid'on et les hommes qui l'accompagnaient sont arrivés dans le camp de Midian lors d'un

changement de garde. **Les uns allaient dormir et les autres allaient commencer leur garde.** Il y avait donc un certain désordre. C'est pourquoi Guid'on a choisi précisément ce moment.

Guid'on et les hommes qui l'accompagnaient ont sonné du *Chofar* et brisé les cruches. Les torches flamboyantes ont donc soudainement illuminé le camp.

Cela, plus le bruit du *Chofar* et celui des soldats qui criaient "Pour Hachem et pour Guid'on !" a créé une panique dans le camp des gens de Midian.

Certains ont cru que l'armée de Guid'on avait déjà envahi le camp (alors qu'ils étaient restés à l'extérieur de ce dernier). Et ainsi, les gens de Midian ont **commencé à s'entretuer**.

C'est pour ne pas que Guid'on et ses hommes soient aussi tués dans cette panique qu'Hachem leur a demandé de rester à **l'extérieur du camp des gens de Midian**.

Les survivants se sont enfuis, et **l'armée de Guid'on les a poursuivis**.

Guid'on a aussi envoyé des messagers vers la montagne d'Efraïm, pour leur dire de descendre à la rencontre des gens de Midian et de les empêcher de traverser le Jourdain.

L'armée de Midian était donc coincée entre les deux groupes. Ses deux chefs ont été tués et décapités. Et le matin, leur tête a été amenée à Guid'on, pour qu'il constate leur mort.



HISTOIRE

Cette année, quelques jours avant Roch Hachana, un habitant de Bné Brak qui s'appelle Yéhouda a remarqué une voiture arrêtée sur le bas-côté d'une route, et dont le conducteur faisait des signes d'appel à l'aide.

Il lui a demandé ce qu'il se passait. Le conducteur lui a dit qu'il avait **besoin d'essence**, et Yéhouda est donc allé lui en chercher.

Cela lui a pris près d'une demi-heure. Mais il a réussi à ramener l'essence, à la mettre dans le réservoir de la voiture, et à faire redémarrer celle-ci.

Le conducteur a voulu payer Yéhouda, mais celui-ci a refusé énergiquement, en disant :

"C'est une Mitsva ! Je ne prends pas d'argent pour cela !"

Le conducteur était très étonné. Il venait d'un Kibboutz non-religieux (devenu tristement célèbre en raison des atrocités que le 'Hamas y a fait, le Kibboutz Bééri), dans lequel il a grandi totalement à l'écart de la religion et du monde de la Torah. Or, maintenant qu'il voyait de près, pour la première fois de sa vie, un Juif religieux, il commençait à appréhender l'importance des *Mitsvot*.

Ils se sont quittés **en toute amitié**. Vendredi après-midi, Yéhouda a appelé l'homme du Kibboutz pour prendre de ses nouvelles et lui raconter une **histoire qu'il pourrait raconter à sa fille pendant Chabbath**.

De même, pendant les deux ou trois semaines suivantes, Yéhouda a appelé l'homme du Kibboutz vendredi, pour lui raconter une histoire pour Chabbath.

Lors de l'un de ces appels, l'homme du Kibboutz a demandé à Yéhouda : "Comment vous, les Juifs religieux, pouvez-vous supporter Chabbath ?! Pas le droit de faire ceci, pas le droit de faire cela... N'est-ce pas une prison ?!"

Yéhouda a répondu : "Pas du tout ! C'est le **plus beau jour de la semaine** ! Le fait de nous couper un peu du monde nous permet de nous **reposer**, de passer de **bons moments en famille**. Les **repas sont délicieux**.

C'est vraiment très agréable".

L'homme du Kibboutz était très étonné de ce qu'il entendait. C'était très différent de ce qu'il imaginait. Yéhouda lui a proposé s'il voulait venir un Chabbath chez lui, pour voir à quoi cela ressemblait. Et l'homme du Kibboutz a accepté.

Ils n'avaient toutefois pas fixé de date.

Yéhouda a appelé Rav 'Haïm Zaïd pour qu'il lui en conseille une.

Et le Rav lui a dit : "À Roch Hachana, l'atmosphère est trop sérieuse pour quelqu'un qui n'a jamais fait Chabbath. À Souccot, les Souccot sont petites à Bné Brak... **Invitez-le à Sim'hat Torah ! Il y a tant de joie ce jour-là ! C'est l'occasion de leur faire aimer Chabbath !**"

Yéhouda a répondu : "À Sim'hat Torah, je ne peux pas. C'est à mon tour d'aller chez mes parents, à Sdérot."

Le Rav lui a conseillé d'inviter ses parents chez lui, pour que ses invités puissent voir à la fois le respect des parents et celui du Chabbath. Et ainsi fut fait.

Les événements qui ont suivi, ce Chabbath qui était celui du 7 octobre 2023, ont bouleversé la vie de l'homme du Kibboutz.

En invitant ces gens ce Chabbath, Yéhouda leur a **sauvé la vie**. L'homme du Kibboutz et sa famille ont été sauvés des massacres faits par le 'Hamas à Bééri. Les parents de Yéhouda, qui habitaient à Sdérot, près du commissariat qui a été brûlé par le 'Hamas, ont donc aussi été sauvés grâce à lui. Et lui-même et sa famille, en n'étant pas à Sdérot ce Chabbath-là, ont aussi eu la vie sauve.

Merci Hachem pour ce cadeau qu'est le Chabbath !

La suite de cette histoire est en train de se dérouler : cette famille du Kibboutz a commencé à faire une *Téchouva* extraordinaire.





Question

Dov et Its'hak sont **deux voisins qui habitent sur le même palier**. Un jour, Dov décide d'**ouvrir un bureau chez lui**, et afin de pouvoir mieux accueillir ses clients, il veut faire une **nouvelle porte** qui donnera directement sur le bureau **depuis le palier**. Son voisin Its'hak ne voit pas d'un bon œil ses projets. Il explique que créer une nouvelle porte juste en face

de chez lui **violera sa vie privée** en plus du fait que maintenant, le palier sera emprunté par tous les clients, ce qui le dérange. Dov prétend qu'il peut le faire, car la porte sera faite dans son domaine, et le fait qu'il y ait plus de visiteurs n'est pas une raison de l'en empêcher.

GUEMARA



Its'hak a-t-il le droit d'empêcher Dov de faire une nouvelle porte pour son bureau qui amènera des clients ?

A toi !



- Baba Batra 59b à la Michna, ainsi que 21a "E'had Mi Bné Ha'hatser Ché Bikech"
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chap.154 alinéa 1 ainsi que le Nétivot Hamichpat (Biourim) alinéa 1
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chap.156 alinéa 1

RÉPONSE

Du Ramban susmentionné, nous apprenons qu'on ne peut pas ajouter une porte à une maison qui donne sur une copropriété, car les voisins peuvent prétendre que cela va **amplifier les allées et venues**, ce qui les dérange. La Guémara nous a aussi appris que des voisins peuvent empêcher l'ouverture d'un commerce dans le domaine de la copropriété, car cela aussi amplifiera les allées et venues, ce qui est une **raison suffisante pour l'en empêcher**. C'est pourquoi, dans notre cas, Dov n'aura pas le droit de créer une nouvelle porte et d'ouvrir un bureau qui amènera ses clients à emprunter le palier appartenant à la copropriété.

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Rech Lakich nous enseigne :
"Quiconque émet des **propos**
médissants accroît ses fautes jusqu'au
Ciel." (Talmud Bavli, Erkhin 15b)

LE CAS DE LA SEMAINE

Réouven discute avec Gad : "C'est dommage quand même que **Chim'on n'ait pas fait la Mitsva de Bikour 'Holim**, il habite à côté d'un hôpital et il en a souvent l'occasion."



QUESTION

Réouven
a-t-il le droit
de tenir ce
propos ?

Réponse

Réouven ne peut pas dire à Gad que Chim'on a raté l'occasion de faire une Mitsva, quelle qu'elle soit. Que la faute concerne un commandement positif ou toute forme d'interdit, des Mitsvot de la Torah ou des décrets rabbiniques, voire même une loi que la plupart des juifs transgressent, il est interdit de le révéler.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :



01 77 50 22 31



+972 54 679 75 77



avotoubanim@torah-box.com